

Congrès internationaux

Date : 6 novembre 2015



Les congrès internationaux du BICE ont pour mission de réunir les acteurs de la protection de l'enfance afin d'unir leurs compétences et leurs savoirs sur la défense des droits de l'enfant.

Des congrès pour faire avancer la défense des droits des enfants

Le Bureau International Catholique de l'Enfance organise un congrès tous les deux ans. Ces manifestations poursuivent trois objectifs :

- mettre en lumière des sujets de violations des droits des enfants ;
- partager savoir-faire et bonnes pratiques sur cette thématique entre acteurs de la défense des droits des enfants ;
- formuler des recommandations aux autorités internationales et nationales comme à des organisations travaillant sur le terrain.

Les congrès de notre ONG permettent en outre de faire le point sur l'application et le respect de la Convention des droits de l'enfant (CDE). Enfin, ils suscitent l'avancée des réflexions internationales sur la défense des droits des enfants.